

# Le Mémo

## de la Table

16 septembre 2015

## DERNIÈRE NOUVELLES

### LOBBYISME / PROJET DE LOI 56

L'annonce du calendrier et du type de consultation que mènera la Commission des institutions pourrait avoir lieu cette semaine. La Commission des institutions a reçu un très grand nombre de lettres réclamant une consultation générale (plutôt que sur invitation). Malgré cela, le ministre Jean-Marc Fournier annonce déjà qu'il s'agira d'une consultation sur invitation - ce qui limitera le nombre d'OSBL pouvant présenter un mémoire. Les groupes sont invités à continuer de transmettre une lettre pour réclamer une consultation permettant aux principaux intéressés par les changements proposés par le projet de loi 56 d'être entendus.

Le 17 septembre prochain, la députée de Taschereau, Agnès Maltais, déposera une pétition comptant plus de 8 000 de signatures électronique et manuscrites. Cette pétition «Opposition à

l'ajout des organismes sans but lucratif, et des appels au public, dans le champ d'application de la Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme» montre que la population s'oppose à l'assujettissement de tous les OSBL. Un communiqué sera diffusé à ce sujet.

Pour terminer, notez qu'un document de vulgarisation concernant ce dossier sera produit et disponible dès la semaine prochaine. Ce document se joindra aux autres disponibles à l'adresse : <http://bit.ly/1GzFKHN>

**Ma soupe populaire  
n'est pas un lobby.**



**Mon groupe d'entraide  
n'est pas un lobby.**



**Mon club de lecture  
n'est pas un lobby.**



**Mon association écologiste  
n'est pas un lobby.**



La Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles est formée de 41 regroupements nationaux actifs à la grandeur du Québec. Ceux-ci représentent différents secteurs et différentes problématiques liées à la santé. À travers ses membres, la Table rejoint plus de 3 000 groupes communautaires de base de toutes les régions du Québec et de tous les secteurs. L'équipe de la Table est composée de Mercédez Roberge, coordonnatrice et Kim De Baene, responsable des communications et des liaisons avec les membres.

## Contenu de ce MEMO

- Dossier Lobbyisme / projet de loi 56 - Dernières nouvelles
- L'État ne doit pas déléguer ses responsabilités aux organismes communautaires, c'est à lui d'offrir les services publics
- Remise en cause du programme de perception automatique des pensions alimentaires
- Réforme proposée de la fiscalité – Les groupes sociaux s'opposent à des hausses de taxes et tarifs
- Des nouvelles de la campagne Je tiens à ma communauté, je soutiens le communautaire
- Campagne des organismes en défense collective des droits « Les droits ça se défend! »
- Action Communautaire Autonome Actions gouvernementales exigées!
- Les agressions sexuelles...brisent des vies
- Agression sexuelle: Quelle place pour les enfants?
- Cours d'éducation à la sexualité : les ressources communautaires détiennent l'expertise
- Légalisation des frais accessoires : l'amendement du ministre Barrette contrevient à la Loi canadienne sur la santé
- Les CAAP, un important soutien pour les personnes dans le respect de leurs droits
- Une inquiétude grandissante concernant les soins en CHSLD
- Retour sur la 13e Journée mondiale de la prévention du suicide
- Caravane des résistances et solidarités féministes
- Donnez à manger
- Droits et santé mentale : L'AGIDD-SMQ s'invite dans la campagne électorale fédérale
- Élections fédérales et lutte contre la violence envers les femmes et les filles
- Petit guide pour mieux comprendre les enjeux des élections fédérales
- Campagne - Pour que tous les jeunes s'en sortent
- Je compte Montréal 2015 - Dénombrement des personnes itinérantes / Attention aux chiffres réducteurs
- Nouveaux coups durs à l'aide sociale : le ministre Hamad s'acharne
- Bureau des enquêtes indépendantes : la ministre nous propose-t-elle un tigre de papier ?
- Rapport de suivi de l'exercice de sensibilisation des commerces au Québec concernant les personnes en situation de handicap
- Guide de planification en cas de maladie, renseignements juridiques à l'intention des personnes vivant avec le VIH
- Dans mon sac, santé sexuelle et prévention
- Répertoire des mesures d'austérité annoncées au Québec
- Organismes communautaires et mesures de conciliation travail-famille

## L'État ne doit pas déléguer ses responsabilités aux organismes communautaires, c'est à lui d'offrir les services publics

Les organismes communautaires œuvrant en santé et services sociaux (OCASSS) profitent de cette semaine de rentrée parlementaire pour rappeler au gouvernement qu'ils ne sont pas des prestataires de services. Depuis la sortie du rapport Robillard, et connaissant l'avis de certains ministres sur le sujet, ces 3000 organismes sont fort inquiets de l'accueil que pourraient recevoir certaines des recommandations du rapport, principalement celles visant à privatiser les services publics. Dans le cadre de la campagne Je tiens à ma communauté, je soutiens le communautaire, ils continueront de se mobiliser contre ces orientations ainsi que pour un meilleur soutien de leur mission.

Dans son rapport, la Commission de révision permanente des programmes (Commission Robillard) recommande d'évaluer qui, des entreprises, des organismes communautaires ou de

l'État, est le plus apte à offrir le service le plus performant à meilleur coût. Nous nous opposons fermement à cette recommandation qui invite l'État à se désengager de ses responsabilités pour faire des économies.

Cette recommandation n'est pas sans rappeler les propos du ministre Leitao qui affirmait, en octobre dernier, que les organismes communautaires pourraient livrer les services et programmes que l'État souhaite délaissier. Bien que le Premier ministre ait alors contredit les affirmations de son ministre, le gouvernement se dirige actuellement dans cette voie !

Pour lire le communiqué en entier :

<http://jesoutienslecommunautaire.org/servicespublicsaletat/>

## Remise en cause du programme de perception automatique des pensions alimentaires La Commission Robillard veut replonger les familles monoparentales dans la pauvreté!

La Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec, un regroupement membre de la Table, s'inquiète vivement des recommandations de la Commission de révision des programmes concernant l'avenir du programme de perception automatique des pensions alimentaires pour enfants. «Si ces recommandations devaient être adoptées par le gouvernement, cela constituerait un grave recul pour les familles monoparentales du Québec, les ramenant à l'époque où les parents créanciers (des femmes dans 95% des cas) devaient eux-mêmes faire les démarches pour s'assurer de la régularité de paiement des pensions alimentaires pour enfants», s'indigne Sylvie Lévesque, directrice générale de la FAFMRQ. Non seulement le rapport de la Commission remet-il en question le bien fondé de ce programme, mais il recommande la fin de son universalité, en voulant tarifier une partie du coût de la perception!

« L'un des objectifs de cette loi était notamment de réduire la pauvreté des enfants de parents séparés ou divorcés en assurant la régularité du versement des pensions alimentaires pour enfants », poursuit Sylvie Lévesque. « Le programme de perception automatique a permis d'améliorer de façon significative les conditions de vie de dizaines de milliers d'enfants vivant au sein d'une famille monoparentale ». Or, le rôle assumé par Revenu Québec dans l'application de cette loi a toujours été de toute première importance, notamment en assurant des services personnalisés aux usagers, qu'ils soient créanciers ou des débiteurs d'une pension alimentaire. Il serait donc faux de prétendre que la perception automatique des pensions alimentaires est un programme « orphelin » et vouloir en transférer la responsabilité à un autre ministère sans lui accorder toutes les ressources humaines et financières nécessaires ne ferait que fragiliser un programme qui a pourtant fait ses preuves. Pour le communiqué complet : <http://bit.ly/1Qf2VNB>

## Réforme proposée de la fiscalité Les groupes sociaux s'opposent à des hausses de taxes et tarifs

Au premier jour des consultations sur le rapport Godbout, issu de la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise, le ministre Leitaou confirme les intentions du gouvernement d'augmenter les taxes et tarifs pour baisser les impôts. Les groupes sociaux dénoncent ces choix idéologiques pris avant même le début des consultations sur le sujet. Pour s'opposer à ce démantèlement du filet social québécois, les groupes sociaux ont tenu un rassemblement où ils ont lancé un document permettant de se positionner sur le débat des taxes et des impôts. Ils ont souligné, qu'avec de telles orientations, le gouvernement doit s'attendre à un automne de mobilisations pour la redistribution de la richesse.

Pour lire le communiqué complet :  
<http://bit.ly/1NcxlCh>

Pour télécharger le document taxes VS impôts :  
<http://nonauxhausse.org/2015/09/03/taxesvsimpots/>



## Des nouvelles de la campagne Je tiens à ma communauté, je soutiens le communautaire



Les appels à l'action et les mobilisations seront nombreuses cet automne. Cela demandera beaucoup d'énergie, à toutes et à tous, mais l'importance des enjeux soulevés n'en méritent pas moins de notre part. La campagne Je tiens à ma communauté, je soutiens le communautaire propose un bulletin, pour rappeler les actions automnales

de la campagne, soit celles du plan d'action pour 2015-2016 présenté en mars 2015. Un bulletin plus détaillé sera diffusé dans les prochaines semaines. À l'article sur l'action du 2-3 novembre prochains, ajoutons que le visuel et l'événement Facebook seront diffusés très prochainement! Pour le pdf en ligne : <http://bit.ly/1M8ZPK8>

## Le 18 septembre, les organismes en défense collective des droits manifesteront



Le 18 septembre 2015, les organismes en défense collective des droits de la campagne «Les droits ça se défend» se rendront à Québec pour réclamer des engagements à long terme au ministre Sam Hamad ainsi que les 40M\$ supplémentaire dont ils ont besoin pour accomplir pleinement leur mission. Lors de cette manifestation, la défense collective des droits déposera une pétition témoignant de l'appui de la population envers leur travail. Rendez-vous à Québec, le vendredi 18 septembre 2015 à 10h00. Départ au coin de l'avenue Cartier et de Grande-Allée Est, à Québec. Pour en savoir plus : <http://www.defensedesdroits.com/>

## Action Communautaire Autonome Actions gouvernementales exigées!



La campagne « Action Communautaire Autonome – Actions gouvernementales exigées! », initiative du RQ-ACA, prévoit dès cet automne diverses activités qui se rallie solidairement aux activités de revendication

d'organismes d'ACA partout au Québec. L'activité première de la campagne prendra la forme d'une commission populaire pour l'ACA où des témoignages seront recueillis partout à travers la province. La Commission pour l'ACA sera une excellente occasion pour les organismes d'ACA de l'ensemble du Québec d'exprimer leurs revendications, en plus de mettre en valeur les impacts positifs de leur travail.

Contrairement à la Commission Robillard qui laisse sous-entendre que les organismes communautaires pourraient remplacer les services publics à meilleur coût, le RQ-ACA rappelle plutôt au gouvernement les ententes qu'il a déjà établies avec le mouvement d'ACA et la nécessité de respecter ses engagements.

Pour en savoir plus : [www.mobilisationaca.com](http://www.mobilisationaca.com).



## Les agressions sexuelles...brisent des vies



Le Regroupement québécois des Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (RQCALACS), un regroupement membre de la Table, souligne, le vendredi 18 septembre 2015, la 34<sup>e</sup> Journée d'action contre la violence sexuelle faite aux femmes sous le thème : Les agressions sexuelles...brisent des vies. Les femmes paient un prix élevé dans leur vie car les agressions sexuelles ont des conséquences graves qui se répercutent à long terme. Que dire des femmes qui perdent leur travail parce que l'agresseur est le patron ou un collègue? De celles qui perdent leur logement

parce que l'agresseur est le propriétaire ou leur fournisseur de soin ? De celles qui risquent la déportation lorsque l'agresseur parraine leur demande de résidence ? Que dire des jeunes femmes étudiantes qui abandonnent leurs études parce que l'agresseur est un professeur ou un collègue étudiant? Et toutes ces femmes qui perdent leurs amoureux, leurs enfants, leurs familles, leurs amis...

En cette journée de solidarité, pensons tout particulièrement aux femmes autochtones qui élèvent leurs voix contre la violence envers leur sœurs mais également aux femmes qui vivent différents contextes de vulnérabilités accentuant les risques d'agressions sexuelles que ce soit en raison d'un statut d'immigration précaire ou d'une situation de handicap ou des préjugés face à leur appartenance culturelle ou à leur orientation sexuelle.

Pour le communiqué complet : <http://bit.ly/1MpnMzV>

### Agression sexuelle: Quelle place pour les enfants?

À l'issue du forum en matière d'agression sexuelle, le Regroupement des organismes ESPACE du Québec (ROEQ), un regroupement membre de la Table, se questionne sur la place accordée aux enfants et à la prévention dans le prochain plan d'action gouvernemental en matière d'agression sexuelle. Invité à titre d'observateur à l'une des trois rencontres du Forum, le ROEQ a constaté que peu d'interlocuteurs ayant droit de parole ont mis de l'avant des pistes d'actions préventives auprès des enfants.

À la suite des trois rencontres tenues dans le cadre du forum itinérant en matière d'agression sexuelle, qui visait à entendre les organismes régionaux sur des pistes d'actions possibles à intégrer au prochain plan d'action gouvernemental, le ROEQ s'inquiète de la place qui sera accordée à la prévention et aux enfants.

Pour lire le communiqué : <http://bit.ly/1iMmEcV>

### Cours d'éducation à la sexualité : les ressources communautaires détiennent l'expertise

Le Regroupement québécois des Centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (RQCALACS), un regroupement membre de la Table, accueille avec enthousiasme le retour des cours d'éducation à la sexualité de la maternelle au secondaire 5. Le RQCALACS appuie toutefois les propos de Lorraine Normand-Charbonneau, présidente de la Fédération québécoise des directions d'établissement d'enseignement (FQDE), qui attend « des partenariats avec

des services communautaires et des professionnels qui ont plus de connaissances » (Radio-Canada, 31 août). Rappelons que les CALACS ont plus de 35 ans d'expérience en prévention et sensibilisation auprès des jeunes du secondaire sur la problématique des agressions à caractère sexuel, notamment les mythes et préjugés, le consentement, l'hypersexualisation, la cyber violence sexuelle et la promotion des relations égalitaires.

Pour le communiqué complet : <http://bit.ly/1F0oH7w>

## Légalisation des frais accessoires : l'amendement du ministre Barrette contrevient à la Loi canadienne sur la santé



Plusieurs organisations font front commun pour témoigner leur opposition à la normalisation des frais facturés aux patients pour des services assurés et médicalement nécessaires. Ces

organismes interpellent le ministre de la Santé Gaétan Barrette en soulignant que l'amendement législatif qu'il souhaite adopter en ce sens crée un système à deux vitesses pourtant interdit par la Loi canadienne sur la santé.

Santé Canada avait d'ailleurs confirmé en juin dernier que « les frais reliés à la prestation des services médicaux assurés sont des frais modérateurs ou de la surfacturation » et que « la Loi interdit de tels frais ». En contrevenant ainsi à la loi, le Québec pourrait perdre plusieurs millions en transferts fédéraux, ce qui n'est certainement pas dans l'intérêt de la population et des patients.

Pour lire le communiqué : <http://www.cssante.com/node/525>

### Les CAAP, un important soutien pour les personnes dans le respect de leurs droits

La Fédération des centres d'assistance et d'accompagnement aux plaintes (FCAAP), un regroupement membre de la Table, soucieuse de la qualité des services de santé et de services sociaux qui sont offerts aux Québécois et aux Québécoises ainsi que du respect de leurs droits, tient à réagir au lancement de la ligne 1 844 FIQ-Aide par la Fédération interprofessionnelle de la

santé du Québec (FIQ) invitant la population à se faire entendre et à dénoncer des situations jugées « inacceptables ».

Pour lire le communiqué :

[http://fcaap.ca/wp-content/uploads/2015/08/COM\\_20150825.png](http://fcaap.ca/wp-content/uploads/2015/08/COM_20150825.png)

### Une inquiétude grandissante concernant les soins en CHSLD



Au cours des dernières semaines, les médias ont fait état de plusieurs situations troublantes et inacceptables qui se sont produites dans les centres d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD). Plusieurs cas de maltraitance, de négligences et de manquements ont été révélés au grand jour. Tout récemment, le 1er septembre 2015, le Protecteur du citoyen rendait

public son Rapport d'intervention au Centre d'hébergement Harricana dans lequel des lacunes très importantes dans la qualité des soins, des services et du milieu de vie étaient dénoncées.

Face à la multiplication de ces cas, Fédération des centres d'assistance et d'accompagnement aux plaintes (FCAAP), un regroupement membre de la Table, se dit troublée et préoccupée par la qualité des soins et services offerts aux résidents des CHSLD.

Pour lire le communiqué : <http://bit.ly/1KduZPR>

## Retour sur la 13e Journée mondiale de la prévention du suicide

10 septembre **Journée mondiale**  
de la prévention  
du suicide

mondiale de la prévention du suicide (JMPS) s'est tenue le

Ayant pour thème « Merci de t'engager en prévention du suicide! Tu fais la différence. », la 13e Journée

10 septembre 2015. Pour l'occasion, l'Association québécoise de prévention du suicide (AQPS), un regroupement membre de la Table, a invité les Québécois à allumer une chandelle pour la cause et à reconnaître l'engagement des intervenants et des citoyens qui font la différence dans la vie de milliers de personnes. Pour lire le communiqué : <http://bit.ly/1iMwPhM>

### Caravane des résistances et solidarités féministes

## Un automne d'actions et de mobilisations féministes à la grandeur du Québec 4e action internationale de la Marche mondiale des femmes



Du 24 septembre au 17 octobre prochain, les femmes, les féministes et leurs alliés participeront à une vaste mobilisation, dans la cadre de la 4e action internationale de la Marche mondiale des femmes (MMF) pour résister aux politiques d'austérité qui reproduisent et renforcent les inégalités, pour contrer la destruction environnementale et s'opposer à la logique militaire et à la répression des mouvements sociaux.

Le 23 septembre à Montréal, la MMF au Québec lancera la Caravane des résistances et solidarités féministes qui parcourra en 24 jours plus de 4 000 km pour aller à la rencontre de femmes qui se mobilisent partout au Québec. La Caravane s'arrêtera dans 16 régions, elle sera la témoin privilégiée des luttes et des alternatives que développent les femmes dans leurs communautés et sur leurs territoires, pour transformer une société qui contrôle le corps des femmes, exploite notre Terre et confisque nos territoires. Le 17 octobre, lors de l'action nationale, 10 000 personnes sont attendues et prendront les rues de Trois-Rivières pour réclamer plus de justice sociale et l'égalité entre les femmes et les hommes, entre les femmes elles-mêmes et entre les peuples.

Vidéo : [https://youtu.be/bExexcG\\_m90](https://youtu.be/bExexcG_m90)

Calendrier et informations : <http://bit.ly/1F0uPMM>

## Donnez à manger



Une nouvelle campagne de sensibilisation des Banques alimentaires du Québec, un regroupement membre de la Table est lancée. Articulée autour de la signature Donnez à manger, la campagne montre les différents visages parfois cachés de la faim et sollicite la générosité

des citoyens afin d'aider l'organisme. Selon Zakary O. Rhissa, directeur général des Banques alimentaires du Québec, «donner à manger est un véritable défi qu'on ne saurait relever sans la contribution de la population et de nos partenaires. Ce bel élan de générosité est nécessaire pour répondre efficacement aux Québécois en situation de pauvreté.»

La campagne se décline en télé, en radio, en imprimé et en web. Pour en savoir plus : <http://bit.ly/1Fd1u1E>

## Droits et santé mentale

### L'AGIDD-SMQ s'invite dans la campagne électorale fédérale



L'Association des groupes d'intervention en défense des droits en santé mentale du Québec (AGIDD-SMQ), un regroupement membre de la Table, s'invite dans la campagne électorale fédérale et questionne les principaux partis sur différents enjeux concernant les citoyens et citoyennes vivant ou ayant vécu un problème de santé mentale, leurs droits et leurs recours. L'AGIDD-SMQ a soumis 16 questions aux principaux partis et espère, avant le 1er octobre, des réponses précises à ces dernières, non pas un simple renvoi au ministère impliqué. Le document de l'AGIDD-SMQ est disponible à l'adresse suivante : <http://bit.ly/1iMCnbW>

## Élections fédérales et lutte contre la violence envers les femmes et les filles

Interpellez les candidats aux élections fédérales concernant un futur plan d'action national contre la violence envers les femmes et les filles. La Fédération des maisons d'hébergement pour femmes, un regroupement membre de la Table, invite à écrire à chaque candidat de la circonscription afin qu'il s'engage clairement à défendre un tel plan. Pour s'inspirer, un grand nombre de statistiques et autres constats sont disponibles sur leur site internet, incluant le fait que le Canada ne dispose actuellement d'aucun plan ni d'aucune stratégie coordonnée pour contrer la violence faite aux femmes. Pour en savoir plus : <http://bit.ly/1USmD8z>

## Petit guide pour mieux comprendre les enjeux des élections fédérales



Le Mouvement d'éducation populaire (MÉPACQ) a produit un guide sur les élections afin d'aider à mieux comprendre les rouages du fonctionnement de la politique fédérale et susciter une réflexion sur le monde dans lequel nous voulons vivre. Ce guide s'adresse principalement aux organismes qui font de l'éducation

populaire auprès de la population. Il fait une brève présentation du fonctionnement de la politique fédérale, des principaux partis politiques et des enjeux relatifs aux droits sociaux, les grands enjeux négligés des campagnes électorales. Il propose plusieurs activités d'éducation populaire en lien avec les sujets traités. Pour télécharger le guide : <http://bit.ly/1Uals2Q>

## MANIFESTATION LE 24 SEPTEMBRE contre les politiques conservatrices et néolibérales

**CHANGEONS DE CAP!**

Rassemblement unitaire contre les politiques conservatrices et néolibérales

**24** SEPTEMBRE 2015  
18 h 30

Pendant le débat des chefs, devant l'édifice de Radio-Canada (1400, boulevard René-Lévesque E., Montréal)

Logos: MRPKU, Fédération des Femmes du Québec, FTQ, Alternatives, 350.org, MASSE, CSN, etc.



## Campagne - Pour que tous les jeunes s'en sortent



Dans l'actualité et dans les préoccupations du gouvernement du Québec, on observe que la situation des jeunes en général, et plus dramatiquement encore, celle des jeunes qui vivent des difficultés, passe quasi inaperçue. Ce qui a comme conséquence qu'ils sont aussi absents des problématiques sociales et des préoccupations politiques (investissements gouvernementaux, plan d'action en itinérance, stratégie jeunesse) ou alors, ils le sont,

mais de manière simpliste ou inappropriée, voire symbolique. Il apparaît important dans ce contexte d'être plus présents dans l'espace public pour faire connaître leur réalité, leurs besoins et proposer des pistes de solution.

Afin de faire mieux connaître la réalité des jeunes en difficulté et sans abri auprès du Premier ministre Philippe Couillard, aussi responsable du dossier jeunesse, des élus et de la population en général, le Regroupement des Auberges du cœur du Québec (RACQ), un regroupement membre de la Table, réalise en 2015 une campagne en trois volets d'action : 1) Correspondances du RACQ au Premier ministre; 2) Capsules vidéos; et 3) Un scrapbook rassemblant les œuvres collectives des jeunes des Auberges qui fera l'objet d'une action symbolique. Pour tout savoir sur cette campagne : <http://bit.ly/1MpFkf7>

## Je compte Montréal 2015 - Dénombrement des personnes itinérantes Attention aux chiffres réducteurs

Comme le souligne le Regroupement des Auberges du cœur du Québec (RACQ), un regroupement membre de la Table, il faut être prudent à l'égard du chiffre de 3016 personnes itinérantes à Montréal dénombrés dans la nuit du 24 mars 2015. Trois éléments nous interpellent dans ce chiffre qui correspond à une photo partielle d'une situation beaucoup plus large. D'abord, les jeunes semblent absents de ce portrait, ensuite on oppose le chiffre de

3000 aux 30 000 personnes qui avaient été dénombrées dans une autre étude des années 1990; et finalement, les chiffres d'une nuit ne sont pas les chiffres d'une année. Les chiffres sont utiles et peuvent servir d'indicateurs, mais il faut être vigilant, car ils sont trop souvent réducteurs et le dénombrement ne montre que la pointe de l'iceberg, la part visible, dérangeante, de l'itinérance. Pour le communiqué complet : <http://bit.ly/1HfDEjk>

## NOUVEAUX COUPS DURS À L'AIDE SOCIALE : LE MINISTRE HAMAD S'ACHARNE

Alors que les personnes assistées sociales ont déjà subi les impacts négatifs des 5 mesures réglementaires adoptées ce printemps, le ministre Hamad prévoit ré-ouvrir la loi de l'aide sociale pour y ajouter des mesures obligatoires et punitives. Une large coalition de groupes communautaires demande que ces mesures appauvrissantes soient retirées et que le gouvernement renonce à son programme Objectif emploi.

majeurs. Le ministère considérant que Mme Tapia tire un revenu de la location de chambres à ses enfants, a coupé son chèque de 125\$ par mois (sur une prestation de 747\$). Mme Tapia est atterrée par cette décision : « Mes enfants sont étudiants et travaillent à temps partiel. Avec un loyer à 605 \$, j'avais déjà un budget serré, comment ma famille va survivre avec cette nouvelle coupure? »

Sur le terrain, les effets des modifications récentes aux règlements ont été dramatiques pour un nombre important de prestataires. C'est le cas de madame Rosario Tapia qui vit avec ses 2 enfants

Pour lire le communiqué signé par plus de 30 organisations dont la Table et plusieurs de ses membres : <http://bit.ly/1Y8Sot3>

## Bureau des enquêtes indépendantes : la ministre nous propose-t-elle un tigre de papier ?

La Ligue des droits et libertés (LDL), ainsi que divers autres organismes pressent la ministre de la Sécurité publique d'apporter des modifications de fond au règlement sur le point d'être adopté au sujet du Bureau des enquêtes indépendantes (BEI), sans quoi ce dernier reproduira plusieurs lacunes importantes mise en évidence lors des enquêtes sur la mort de Fredy Villanueva, Alain Magloire et plusieurs autres. Ils appellent la Ministre à donner suite aux revendications que plus de 40 organisations populaires, environnementales, syndicales et de défense des droits lui ont transmises au printemps dernier et qui visaient à assurer une plus grande indépendance, efficacité et transparence du BEI. Voir : <http://bit.ly/1OUWezP>

## Guide de planification en cas de maladie renseignements juridiques à l'intention des personnes vivant avec le VIH



La COCQ-SIDA, un regroupement membre de la Table, propose un guide contenant des renseignements généraux utiles et vulgarisés visant à aider les personnes vivant avec le VIH à faire leur propre planification. La planification en cas de maladie ou de décès permet simplement à chacun de prendre les dispositions propres à sa situation en vue de la possible dégradation de son état de santé ou de son décès. Le VIH/sida est une maladie chronique que les traitements et un suivi médical appropriés permettent aujourd'hui de gérer. Les personnes qui en sont affectées peuvent ainsi avoir une espérance de vie comparable à celle de personnes non affectées, et mener une existence tout aussi productive. Le guide est disponible à [www.vihplanificationmaladie.org](http://www.vihplanificationmaladie.org)

## Dans mon sac, santé sexuelle et prévention



Une sexualité épanouie, en santé et à l'abri des ITSS, c'est ce que promeut la campagne à l'intention des femmes du Québec « Dans mon sac », développée par la COCQ-SIDA, un regroupement membre de la Table. Découvrez ce qu'elle a dans son sac en visitant le site [www.dansmonsac.ca](http://www.dansmonsac.ca)

## Rapport de suivi exercice de sensibilisation des commerces au Québec concernant les personnes en situation de handicap



Le 18 août dernier, la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse a publié son rapport de suivi de l'exercice de sensibilisation des commerces au Québec, un projet sur lequel la COPHAN, un regroupement membre de la Table, collabore depuis 2010. La commission y constate que les personnes en situation de handicap font quotidiennement face à de nombreux obstacles et sont encore marginalisées, exclues ou défavorisées inutilement lorsqu'elles tentent de faire leurs achats de tous les jours. Pour en savoir plus : <http://bit.ly/1UTclQ6>

## Répertoire des mesures d'austérité



L'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS) vient de mettre en

ligne un site Web répertoriant toutes les mesures d'austérité annoncées au Québec depuis l'élection du gouvernement libéral en 2014. Le gouvernement actuel soutient que les mesures d'austérité qui ont été mises en place depuis son arrivée au pouvoir n'ont pas de conséquences sur les services livrés aux citoyen·ne·s ou pour le Québec en général. Ce site se veut un observatoire virtuel qui a pour mandat de tester la véracité de ce discours. Les internautes y trouveront les mesures classées par région affectée et par secteur d'activité. Voir : <http://austerite.iris-recherche.gc.ca/>

## OC et conciliation travail-famille



L'organisme AU BAS DE L'ÉCHELLE a récemment produit des outils visant à aider les organismes communautaires à se doter de mesures de conciliation travail-famille. Deux documents sont maintenant à la disposition des organismes communautaires: un cadre de référence et un document sur les mesures à privilégier. Voir : <http://www.aubasdelechelle.ca/>